

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2017-2018)
LE 12 SEPTEMBRE 2017**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneis, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de monsieur Jérôme Savoie, représentant de l'Association des professeurs de Lignery (APL).

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 12 SEPTEMBRE 2017 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEIS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Suzanne Gaudette (5)

Margot Pagé (9)

Sophia Plante, représentante du comité de parents

Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire

Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)

Stéphane Bessette (1)

Stéphane Desjardins (8)

André Dugas (7)

Cédric Fontaine (6)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA

Didier Jeanson, représentant du comité de parents, niveau secondaire

Alain Lemieux (11)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale

MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

François Jannelle, directeur général adjoint

M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{mes} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières

Nathalie Ménard, directrice des Services éducatifs

MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines

Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ABSENCES :

M^{me} Claudine Caron-Lavigueur (2)

M. Martin Viau (3)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.C.-4346-09-17

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017

06.02 Processus de dotation remplacement du poste de direction générale adjointe

06.02.01 Processus de sélection

06.02.02 Choix de la firme

06.02.03 Comité de sélection – Nomination des membres

06.03 Entente avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion – Francisation des personnes immigrantes

06.04 Changement de cycle d'enseignement (**ajouté**)

06.04.01 École Fernand-Seguin (**ajouté**)

06.04.02 École Saint-François-Xavier (**ajouté**)

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Plans et devis des professionnels pour la construction de la nouvelle école EHDAA – Approbation

10.02 Agrandissement de l'école Saint-Édouard, phase 2. Appel d'offres 17-AOP-005-91553B (**ajournement au 3 octobre**)

10.03 Agrandissement des écoles Louis-Cyr et Daigneau, phase 2. Appel d'offres 17-AOP-003-91554B

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

12.01 Recommandation de demandes d'ajout d'espace

12.01.01 Demande de financement au Ministère de l'Éducation pour le retrait des modulaires à l'école secondaire Pierre-Bédard, l'ajout d'espace permanent et le réaménagement de locaux qui desservira la clientèle secondaire du secteur sud-ouest.

12.01.02 Demande de financement au Ministère de l'Éducation pour l'ajout d'espace permanent et le réaménagement de locaux à l'école de la Magdeleine qui desservira la clientèle secondaire du secteur nord et la clientèle provenant du secteur nord-ouest

- 12.01.03 Demande de financement au Ministère de l'Éducation pour l'ajout d'espace permanent et le réaménagement de à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré qui desservira la clientèle secondaire du secteur ouest.

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- 14.01 Coups de cœur
14.02 Structure de participation – Nominations diverses –Chambre de commerce Royal Roussillon

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Partage des responsabilités à la Direction générale
18.02 Plan d'action 2017-2018
18.03 Calendrier des rencontres 2017-2018 des trois comités statutaires

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Rien à signaler.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-4347-09-17

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AOÛT 2017

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017 soit adopté avec la modification proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.02 PROCESSUS DE DOTATION REMPLACEMENT DU POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

06.02.01 PROCESSUS DE SÉLECTION

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

C.C.-4348-09-17

06.02.02

CHOIX DE LA FIRME

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le processus de dotation de remplacement d'un poste de direction générale adjointe (voir le document 06.02.01);

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que la société de Danielle Melançon soit retenue comme firme externe afin de procéder au processus de sélection pour le remplacement d'un poste de direction générale adjointe de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4349-09-17

06.02.03

COMITÉ DE SÉLECTION – NOMINATION DES MEMBRES

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le processus de dotation pour le remplacement d'un poste de direction générale adjointe (voir le document 06.02.01);

CONSIDÉRANT que la présidence du conseil des commissaires fait partie d'office du comité de sélection et qu'il y a lieu de désigner trois autres membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que messieurs André Dugas, Cédric Fontaine et Alain Lemieux, commissaires, soient désignés comme membres du comité de sélection pour combler le remplacement d'un poste de direction générale adjointe à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, et que madame Valérie Roy, commissaire, soit désignée substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4350-09-17

06.03 ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION – FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT que la ministre s'engage à procéder à l'admission des élèves à la formation en français langue d'intégration selon les critères d'admissibilité aux services d'intégration linguistique à temps complet du Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI);
- CONSIDÉRANT que la ministre s'engage à diriger les élèves admis selon les normes du PILI vers la CSDGS;
- CONSIDÉRANT que la ministre s'engage à envoyer une confirmation d'inscription et informer les personnes référées dans le cadre de ce projet d'entente de leur admissibilité aux allocations;
- CONSIDÉRANT que la ministre s'engage à verser les allocations applicables à chaque personnes dirigée et inscrite, selon les normes du Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFIL). Les allocations seront disponibles pour la durée des cours à temps complet prescrits au moment de l'admission;
- CONSIDÉRANT que la CSDGS s'engage à offrir une formation à temps complet à une intensité minimale de 30 heures par semaine pour les clientèles scolarisées et de 25 heures par semaine pour les clientèles peu scolarisées et peu alphabétisées;
- CONSIDÉRANT que la CSDGS s'engage à utiliser le programme du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- CONSIDÉRANT que la CSDGS s'engage à offrir les cours dans ses locaux, la formation étant donnée par le personnel enseignant qu'elle engage, soutient et rémunère;
- CONSIDÉRANT que la CSDGS s'engage à transmettre à l'agente ou à l'agent responsable du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), dès qu'elles sont connues, les dates de début et de fin de chacune des sessions de même que les dates d'inscription des candidates et des candidats à la francisation. Les dates d'inscription seront au plus tard deux semaines avant le début des cours;
- CONSIDÉRANT que la CSDGS s'engage à évaluer les élèves à la fin de chaque cours et attribuer un niveau de compétence pour la compréhension orale et écrite et pour la production orale et écrite, conformément à *l'Échelle québécoise des niveaux de compétence des personnes immigrantes adultes*;

CONSIDÉRANT que la CSDGS s'engage à transmettre ces résultats à l'agente ou à l'agent responsable du MIDI;

CONSIDÉRANT que la CSDGS s'engage à utiliser l'Extranet pour la transmission des informations nécessaires aux suivis administratif et pédagogique des élèves;

CONSIDÉRANT que la CSDGS s'engage à informer l'agente ou l'agent responsable du MIDI conformément à la procédure à suivre pour assurer le suivi du dossier de l'élève dirigé par le ministre;

CONSIDÉRANT que la CSDGS s'engage à suivre de près la progression, l'assiduité et le comportement des élèves. Remplir le formulaire « Étude de cas » et transmettre à l'agente ou à l'agent responsable du MIDI une recommandation d'exclusion, le cas échéant, dans le respect des normes et directives au MIDI, et y inscrire la dernière journée de l'élève au cours;

CONSIDÉRANT que la CSDGS s'engage à traiter avec diligence et selon les normes en vigueur du MIDI toute plainte qui lui sera soumise par le Commissaire aux plaintes du MIDI et à apporter toute sa collaboration au règlement de ladite plainte;

CONSIDÉRANT que la CSDGS s'engage à traiter toute demande écrite de révision de résultat soumise à la personne responsable de la francisation de la CSDGS dans un délai de cinq jours ouvrables suivant la transmission des résultats par un élève dirigé par la ministre qui a reçu une évaluation de fin de cours et qui estime que ses résultats ne correspondent pas à ses compétences réelles, et informer la ministre de la décision prise;

CONSIDÉRANT l'entente reçue à la CSDGS de la part du MIDI qui entrera en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature et se termine le 30 juin 2018;

CONSIDÉRANT que ladite entente sera reconduite automatiquement, sauf si une ou les deux parties manifeste, au moyen d'un avis écrit de 3 mois le désir, de s'en retirer;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

d'adopter l'entente avec le MIDI qui a pour but de convenir des conditions relatives à l'organisation et à l'offre par la CSDGS de formations visant à soutenir les personnes immigrantes dans leur démarche d'apprentissage du français langue d'intégration et de cohésion sociale, afin de favoriser leur pleine participation, en français, à la vie collective de la société québécoise;

d'autoriser la présidente du conseil des commissaires ainsi que la directrice générale à la signer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4351-09-17

06.04

CHANGEMENT D'ORDRE D'ENSEIGNEMENT

06.04.01 École Fernand-Seguin

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les obligations de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans un école;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques actuelles du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la croissance de la clientèle à l'école secondaire Fernand-Seguin;

CONSIDÉRANT l'état de la situation de la clientèle en date du 11 septembre 2017 de l'école Fernand-Seguin qui démontre qu'elle peut continuer d'accueillir ses élèves des profils de la 3^e secondaire pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT la présentation de la Direction générale du portrait de l'évolution de la clientèle, faite aux membres du conseil des commissaires à la séance plénière du 5 septembre dernier.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Margot Pagé, commissaire,

de mettre fin au processus de consultation publique relatif à la modification des cycles d'enseignement de l'école Fernand-Seguin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4352-09-17

06.04.02

École Saint-François-Xavier

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les obligations de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services

éducatifs dispensés dans un école;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques actuelles du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la croissance de la clientèle à l'école secondaire Saint-François-Xavier;

CONSIDÉRANT l'état de la situation de la clientèle en date du 11 septembre 2017 de l'école Saint-François-Xavier qui démontre qu'elle peut continuer d'accueillir ses élèves des profils de la 3^e secondaire pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT la présentation de la Direction générale du portrait de l'évolution de la clientèle, faite aux membres du conseil des commissaires à la séance plénière du 5 septembre dernier.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

de mettre fin au processus de consultation publique relatif à la modification des cycles d'enseignement de l'école Saint-François-Xavier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C.-4353-09-17

10.01 PLANS ET DEVIS DES PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE EHDAA – APPROBATION

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que les plans ont été validés par le Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Éducation nous autorise de poursuivre notre démarche et reconnaît les conditions particulières du site ainsi que la nature du projet;

CONSIDÉRANT les plans et les informations présentés le 5 septembre 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

d'approuver les plans et devis des professionnels pour la construction de la nouvelle école EHDA, à Châteauguay, qui respecteront les enveloppes budgétaires allouées par le Ministère de l'Éducation et d'autoriser le Service des ressources matérielles à procéder à l'appel d'offres pour les travaux de construction pour une prise de possession en mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02 AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD, PHASE 2. APPEL D'OFFRES 17-AOP-005-91553B

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

Ce sujet est ajourné au 3 octobre 2017.

C.C.-4354-09-17

10.03 AGRANDISSEMENT DES ÉCOLES LOUIS-CYR ET DAIGNEAU, PHASE 2. APPEL D'OFFRES 17-AOP-003-91554B

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries avait présenté son projet au Ministère de l'Éducation et que ce dernier avait autorisé la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à procéder à l'appel d'offres.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'agrandissement des écoles Louis-Cyr et Daigneau, phase 2, à Construction Bugère Inc., de Saint-Hyacinthe, pour un montant forfaitaire de dix millions deux cent soixante-seize mille huit cent dollars (10 276 800 \$) avant les taxes, soit onze millions huit cent quinze mille sept cent cinquante dollars et quatre-vingt cents (11 815 750.80 \$), taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 11 septembre 2017 et conditionnellement à l'obtention du financement additionnel du Ministère de l'Éducation requis pour réaliser le projet;

de demander au Ministère de l'Éducation d'accorder à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement additionnel nécessaire afin de compléter le financement du projet;

d'informer le Ministère de l'Éducation sur la nature urgente de notre demande compte tenu des délais de réalisation requis afin de livrer le projet pour la rentrée scolaire 2018-2019;

que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

12.01 RECOMMANDATION DE DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE

12.01.01 Demande de financement au ministère de l'Éducation pour le retrait des modulaires à l'école secondaire Pierre-Bédard, l'ajout d'espace permanent et le réaménagement de locaux qui desservira la clientèle secondaire du secteur sud-ouest (Saint-Rémi, Saint-Isidore, Saint-Michel et Sainte-Clotilde).

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, responsable de l'organisation scolaire, des ressources matérielles et RORC, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la rencontre qui a eu lieu au Ministère de l'Éducation le mercredi 17 septembre 2014 et l'orientation qui nous a été donnée en lien avec le retrait éventuel des modulaires;

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Éducation nous a demandé de démontrer, lors de la présentation de nos prochaines demandes d'ajout d'espace, s'il est justifié de conserver l'équivalent de l'espace ou plus que procurent les modulaires en place;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du Ministère de l'Éducation de mars 2017;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2017-2026;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires dans les municipalités que dessert l'école secondaire Pierre-Bédard;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de nos taux d'occupation des différents locaux à l'école secondaire Pierre-Bédard, sans les modulaires et en fonction de l'évolution de la clientèle, nous n'avons pas la capacité d'accueil suffisante pour accueillir la clientèle du secteur sud-ouest à cette école;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de nos taux d'occupation des différents locaux pour l'ensemble de nos écoles qui accueillent la clientèle du secondaire, nous n'avons pas la capacité d'accueil suffisante pour recevoir la clientèle provenant du secteur sud-ouest.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

de réitérer et bonifier la demande au Ministère de l'Éducation afin d'accorder à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, le financement nécessaire pour le retrait des modulaires et pour l'ajout d'espace permanent permettant d'accueillir 380 élèves, soit l'ajout de 10 locaux de classes régulières, d'un gymnase simple et ses services,

de 2 laboratoires de sciences, d'un local de musique, d'un espace pour 150 casiers, pour l'aménagement de locaux de services et le réaménagement d'un laboratoire de sciences, d'un local d'art dramatique et de locaux de services à l'école Pierre-Bédard. L'ajout de locaux modulaires temporaires est aussi demandé afin de combler le déficit en espace à compter de l'année 2018-2019, et ce, jusqu'à ce qu'un agrandissement répondant aux besoins soit complété.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4356-09-17

12.01.02 Demande de financement au Ministère de l'Éducation pour l'ajout d'espace permanent et le réaménagement de locaux à l'école de la Magdeleine qui desservira la clientèle secondaire du secteur nord et la clientèle provenant du secteur nord-ouest

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, responsable de l'organisation scolaire, des ressources matérielles et RORC, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du Ministère de l'Éducation de mars 2017;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2017-2026;

CONSIDÉRANT le portrait de situation des développements domiciliaires du secteur nord et nord-ouest;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de nos taux d'occupation des différents locaux dans le secteur nord et le secteur nord-ouest en fonction de l'évolution de la clientèle, nous prévoyons que nous n'aurons pas la capacité d'accueil suffisante pour accueillir la clientèle du secondaire provenant de ces secteurs;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de nos taux d'occupation des différents locaux pour l'ensemble de nos écoles qui accueillent la clientèle du secondaire, nous n'avons pas la capacité d'accueil suffisante pour recevoir la clientèle provenant du secteur nord et celle du secteur nord-ouest.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

de demander au Ministère de l'Éducation d'accorder à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, le financement nécessaire pour l'ajout d'espace permettant d'accueillir 640 élèves de plus des secteurs nord et nord-ouest, soit l'ajout de 15 locaux de classe régulière, de 4 locaux à effectif réduit, de deux gymnases doubles, de cinq (5) laboratoires de sciences, de quatre (4) locaux spécialisés d'arts, d'espace pour les casiers, d'espace de rangement, de bibliothèque et de cafétéria ainsi que le réaménagement de locaux de services, du débarcadère autobus et du stationnement à l'école de la Magdeleine. L'ajout de locaux modulaires temporaires est aussi demandé afin de combler le déficit en espace des secteurs nord et nord-ouest à

compter de l'année 2018-2019, et ce, jusqu'à ce qu'un agrandissement répondant aux besoins soit complété.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4357-09-17

12.01.03 Demande de financement au Ministère de l'Éducation pour l'ajout d'espace permanent et le réaménagement de à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré qui desservira la clientèle secondaire du secteur ouest.

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, responsable de l'organisation scolaire, des ressources matérielles et RORC, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du ministère de l'Éducation de mars 2017;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2017-2026;

CONSIDÉRANT le portrait de situation des développements domiciliaires du secteur ouest;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de nos taux d'occupation des différents locaux dans le secteur ouest en fonction de l'évolution de la clientèle, nous n'avons pas la capacité d'accueil suffisante pour accueillir la clientèle du secondaire provenant de ce secteur;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de nos taux d'occupation des différents locaux pour l'ensemble de nos écoles qui accueillent la clientèle du secondaire, nous n'avons pas la capacité d'accueil suffisante pour recevoir la clientèle provenant du secteur ouest;

CONSIDÉRANT que la réponse à notre dernière demande de financement déposée en août 2016 au Ministère de l'Éducation pour l'agrandissement et le réaménagement des locaux de l'École de formation professionnelle de Châteauguay demeure en attente.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

de demander au Ministère de l'Éducation d'accorder à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, le financement nécessaire pour l'ajout d'espace permettant d'accueillir 750 élèves de plus du secteur ouest, soit l'ajout de quatorze (14) locaux de classe régulière, de quatre (4) laboratoires de sciences, de quatre (4) locaux spécialisés d'arts, de six (6) locaux à effectif réduit, d'un (1) gymnase double et ses services, d'un espace pour l'ajout de casiers et pour le réaménagement de la cafétéria, de locaux de services, du débarcadère autobus et du stationnement à l'école Louis-Philippe-Paré. L'ajout de locaux modulaires temporaires est aussi demandé afin de combler le déficit en espace à compter de l'année 2018-2019, et ce, jusqu'à ce

qu'un agrandissement permanent répondant aux besoins soit complété.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 COUPS DE CŒUR

Coup de cœur de monsieur Cédric Fontaine, commissaire

- Tournée Reconnaissance et son organisation : Félicitations!

Coup de cœur de monsieur André Dugas, commissaire

- Déjeuner d'accueil du nouveau personnel du 29 août dernier : Bravo pour l'organisation!

C.C.-4358-09-17

14.02 STRUCTURE DE PARTICIPATION – NOMINATIONS DIVERSES – CHAMBRE DE COMMERCE ROYAL ROUSSILLON

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

CONSIDÉRANT les règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation présentement en vigueur à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la désignation des représentants à la Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon était valide jusqu'à ce qu'un changement soit demandé (C.C.-3976-09-15);

CONSIDÉRANT la fusion de la Chambre de commerce du Roussillon et la Chambre de commerce Jardin de Napierville.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire, d'avoir 4 représentants.

Comme 5 commissaires manifestent leur désir de représenter la Commission scolaire à la Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon, un vote est nécessaire.

C.C.-4359-09-17

Suite au vote, madame Sophia Plante, commissaire, propose que madame Claudine Caron Laviguer, commissaire, et messieurs Stéphane Bessette, André Dugas et Cédric Fontaine, commissaires, soient nommés représentants pour la Chambre de commerce et d'Industrie Royal Roussillon, et ce, pour 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, fait certains rappels.

- Le 25 septembre à 9h, monsieur Pierre Moreau fera une annonce à l'école St-René de Mercier
- Le 25 septembre à 11h30, annonce de madame Nicole Ménard à l'école des Bourlingueurs
- Le 27 septembre prochain aura lieu l'élection du comité EHDA
- Le 4 octobre, formation éthique avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois (René Villemure)
- Le 18 octobre accueil Comité de parents

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 PARTAGE DES RESPONSABILITÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.02 PLAN D'ACTION 2017-2018

18.03 CALENDRIER DES RENCONTRES 2017-2018 DES TROIS COMITÉS STATUTAIRES

C.C.-4360-09-17

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 40,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit ajournée le mardi 3 octobre 2017 à 19h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312
S:\510\SG\1000_Administration_generale\1310_CC\1311_PV\2017-2018\2. 12 septembre 2017_1312.doc